

Le tabac serait interdit dans les lieux publics au 1er janvier

PARIS (Reuters) - Le tabac sera interdit dans tous les lieux publics à partir du 1er janvier prochain, sauf dans les cafés, les restaurants, les hôtels et les discothèques, écrit France Soir.

Selon le quotidien, le Premier ministre Dominique de Villepin s'apprête à annoncer une procédure d'interdiction en deux temps. La cigarette serait interdite dans tous les lieux publics le 1er janvier 2007. Les cafés, hôtels, restaurants et discothèques auraient un délai supplémentaire d'un an, jusqu'au 1er janvier 2008.

Contactés par Reuters, les services du Premier ministre ont rappelés les propos tenus mercredi par Dominique de Villepin, qui avait indiqué lors de sa conférence de presse mensuelle qu'il s'exprimerait à ce sujet "dans quelques jours". Le chef du gouvernement sera l'invité, dimanche soir, du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI.

Dans un rapport rendu public mercredi, les députés de la mission d'information sur le tabac réclament une interdiction totale, par décret, de la cigarette dans les espaces collectifs au plus tard le 1er septembre 2007. Les élus refusent toute exception, même pour les buralistes, cafetiers, hôteliers et restaurateurs.

Le tabagisme passif causerait entre 2.500 et 5.800 décès par an, selon différentes estimations produites dans le rapport.

S >> news.yahoo

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 8 octobre 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6769-tabac-serait-interdit-dans-les-lieux-publics-au-1er-janvier.html>